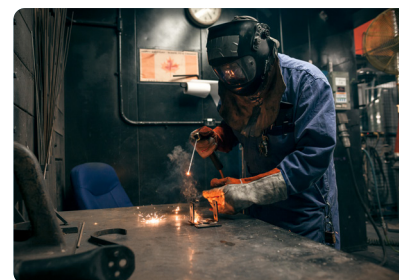


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Juin 2026



unifor
the Union | le syndicat

Le 10 juillet 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

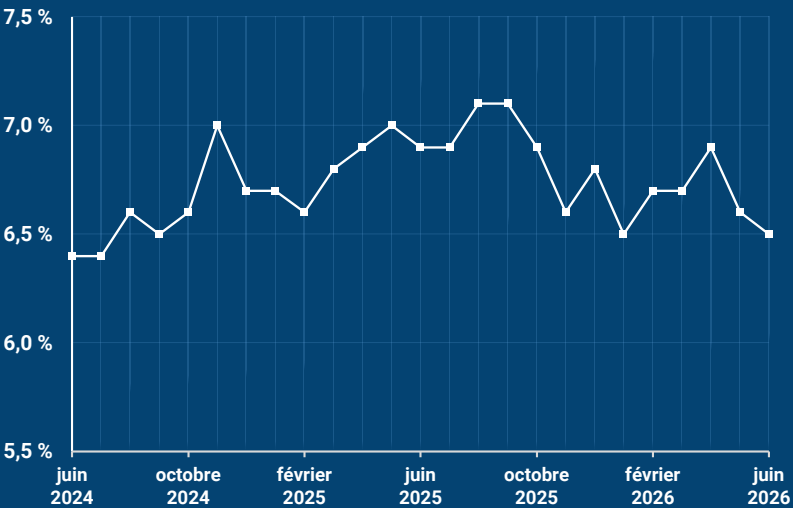
Statistiques nationales

Le marché du travail a enregistré des gains modestes d'emplois en juin, l'emploi global ayant augmenté de 18 000 postes alors que le taux de chômage a de nouveau reculé pour atteindre 6,5 % (-0,1). D'une année à l'autre, le taux de chômage a reculé de 0,4 point de pourcentage, bien que le taux d'activité ait également enregistré une baisse marquée de 0,3 point de pourcentage, indiquant qu'une grande partie de la baisse du taux de chômage est attribuable à une diminution de la participation au marché du travail. Un gain de postes à temps partiel (+17 000) a dominé la croissance de l'emploi, les emplois à temps plein n'ayant augmenté que de 1 000.

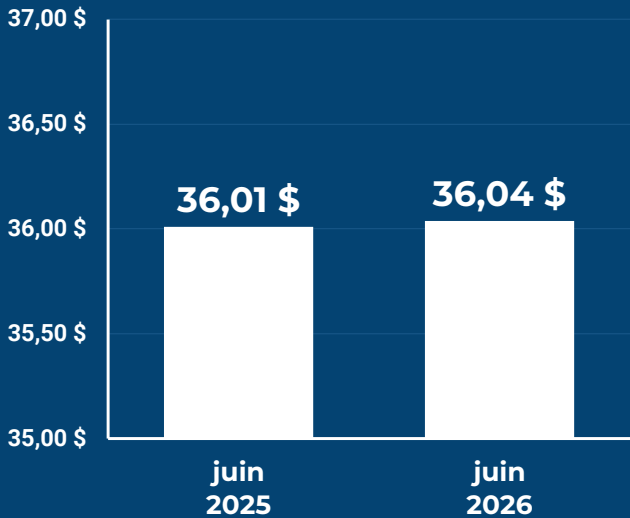
Le salaire horaire moyen a encore reculé en juin, après avoir atteint un sommet de 37,73 \$ en mars, même si cette baisse s'explique en grande partie par la reprise de l'emploi chez les jeunes au cours des derniers mois. Corrigés en fonction de l'inflation, les salaires réels ont diminué de 1,0 % au cours de la dernière année, la crise du détroit d'Ormuz continuant de faire grimper les prix du pétrole et des matières premières.

Statistique	Moyenne sur 5 ans juin 2020 à juin 2024	Juin 2025	Mai 2026	Juin 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 429 560	21 040 700	21 121 500	21 139 700	99 000 0,5 %	18 200 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	7,4	6,9	6,6	6,5	-0,4	-0,1
Taux d'activité (%) ³	65,3	65,3	65,0	65,0	-0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,5	30,4	30,9	30,6	0,2	-0,3
Salaire horaire moyen ⁵	32,09 \$	36,01 \$	37,24 \$	37,20 \$	3,3 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,30 \$	36,01 \$	36,42 \$	36,04 \$	0,1 %	-1,0 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



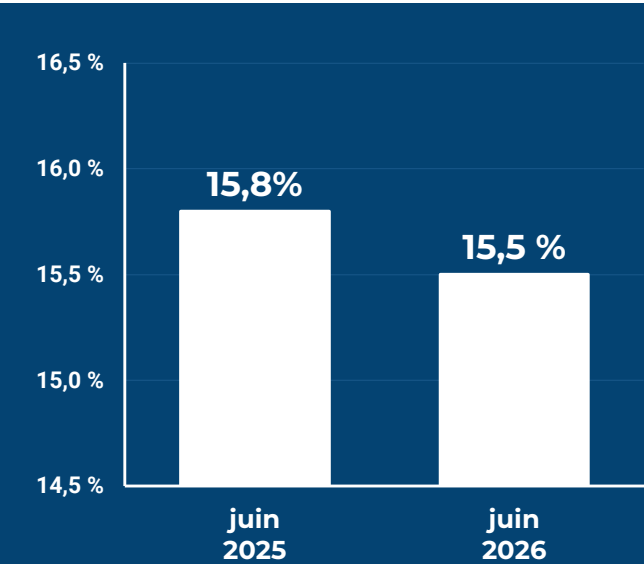
Indicateurs nationaux de précarité

Les variations d’une année à l’autre des indicateurs de précarité d’Unifor reflétaient sensiblement les mêmes niveaux qu’en juin 2025. Des hausses marginales du nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire (+0,8) et temporaires (+0,3) ont été observées, ces derniers comptant une proportion plus élevée de main-d’œuvre occasionnelle, temporaire et contractuelle par rapport à l’année dernière. Il est encourageant de constater que la proportion de bas salaires a diminué de 1,2 point de pourcentage, même si cette tendance pourrait s’expliquer en partie par la baisse générale des niveaux de rémunération observée depuis mars. Alors que de nombreux indicateurs de précarité ont récemment affiché des améliorations, les données agrégées du marché du travail ne reflètent pas l’impact disproportionné des tarifs douaniers américains sur la sécurité d’emploi dans des secteurs spécifiques. Il convient de noter que les emplois dans les secteurs de la production de biens ont connu une chute drastique depuis janvier 2025 et que le secteur des services a accueilli la majorité des emplois créés au cours de la même période (voir le graphique ci-dessous).

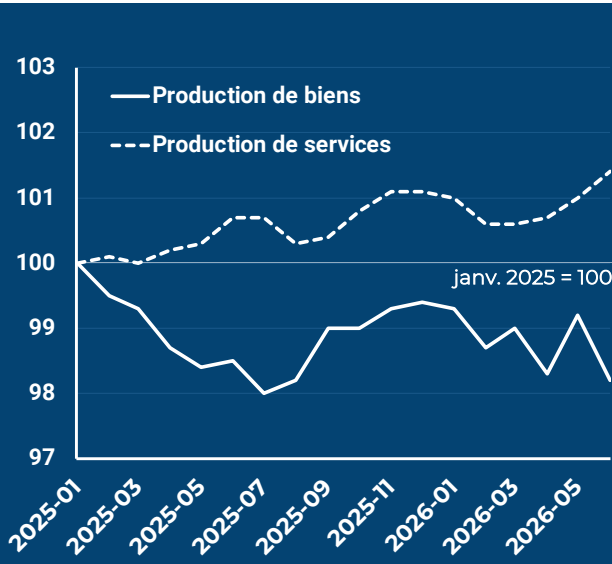
Statistique	Juin 2025	Mai 2026	Juin 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d’emplois à temps partiel (%) ⁷	17,4	17,8	17,2	-0,2	-0,6
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	47,6	44,8	48,4	0,8	3,6
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,6	9,0	8,5	-0,1	-0,5
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,8	15,7	15,5	-0,3	-0,2
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	5,7	5,7	0,1	0,0
Détenteurs d’emplois temporaires (%) ¹²	13,2	12,5	13,5	0,3	1,0
Occasionnel/autre (%)	3,4	3,5	3,5	0,1	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,5	6,4	6,7	0,2	0,3
Saisonnier (%)	3,3	2,6	3,2	-0,1	0,6
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,7	19,4	19,5	-1,2	0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,35 \$	4,64 \$	4,78 \$	9,9 %	3,0 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 119,9	982,9	1 068,8	-4,6 %	8,7 %

si cette tendance pourrait s’expliquer en partie par la baisse générale des niveaux de rémunération observée depuis mars. Alors que de nombreux indicateurs de précarité ont récemment affiché des améliorations, les données agrégées du marché du travail ne reflètent pas l’impact disproportionné des tarifs douaniers américains sur la sécurité d’emploi dans des secteurs spécifiques. Il convient de noter que les emplois dans les secteurs de la production de biens ont connu une chute drastique depuis janvier 2025 et que le secteur des services a accueilli la majorité des emplois créés au cours de l

Taux de sous-emploi



Évolution de l’emploi par secteur



Statistiques régionales

La croissance de l'emploi en juin était répartie dans 4 des 5 régions d'Unifor, soit les provinces de l'Atlantique (+3 200, ou 0,3 %), le Québec (+14 300, ou 0,3 %), les Prairies (+9 800, ou 0,2 %) et la Colombie-Britannique (+7 800, ou 0,3 %). L'Ontario a été la seule région à enregistrer un recul de l'emploi, près de 17 000 emplois ayant été perdus, soit une baisse de 0,2 % par rapport à mai. Cependant, il convient de noter également que les gains annualisés d'emplois pour l'ensemble du Canada demeurent soutenus dans les régions des Prairies, au Canada atlantique et en Ontario, où l'emploi a augmenté respectivement de 2,2 %, de 1,2 % et de 0,8 % depuis juin 2025. Toutefois, l'emploi a reculé d'une année à l'autre en Colombie-Britannique (-23 700, ou -0,8 %) et au Québec (-43 000, ou -0,9 %), mettant en évidence les différences régionales marquées des conditions du marché du travail au cours de la dernière année.

Le Québec a continué d'afficher le taux de chômage régional le plus bas au pays, à 5,4 % (-0,2), bien que la diminution marquée du taux d'activité au cours de la dernière année, qui s'est établie à 64,2 % (-1,2), en ait été un facteur important. Le taux de chômage de l'Ontario est resté stable à 7,0 %, la baisse du taux d'activité (-0,1) ayant atténué les pertes d'emplois. Malgré la création d'emplois dans la région des Prairies, le taux de chômage régional y a augmenté de 0,3 point de pourcentage puisque davantage de chercheurs d'emploi ont intégré le marché du travail et que le taux d'activité a grimpé à 68,5 % (+0,3), un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale de 65,0 %.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Juin 2025	Juin 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 265 100	1 279 700	14 600 1,2 %	3 200 0,3 %
Taux de chômage (%)	7,7	7,2	-0,5	-0,4
Taux d'activité (%)	60,7	60,4	-0,3	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	32,4	31,9	-0,5	-1,2
Salaire horaire moyen	31,64 \$	32,62 \$	3,1 %	-0,2 %
Salaire horaire moyen réel	31,64 \$	31,60 \$	-0,1 %	-0,2 %



Québec

Statistique	Juin 2025	Juin 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 649 800	4 606 500	-43 300 -0,9 %	14 300 0,3 %
Taux de chômage (%)	6,2	5,4	-0,8	-0,2
Taux d'activité (%)	65,4	64,2	-1,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	39,6	39,2	-0,4	-0,8
Salaire horaire moyen	34,54 \$	36,18 \$	4,7 %	-0,6 %
Salaire horaire moyen réel	34,54 \$	35,05 \$	1,5 %	-0,6 %



Ontario

Statistique	Juin 2025	Juin 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 208 300	8 273 000	64 700 0,8 %	-16 700 -0,2 %
Taux de chômage (%)	7,8	7,0	-0,8	0,0
Taux d'activité (%)	64,9	64,6	-0,3	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,2	26,3	0,1	-0,4
Salaire horaire moyen	37,12 \$	38,31 \$	3,2 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel	37,12 \$	37,11 \$	0,0 %	0,2 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

Statistique	Juin 2025	Juin 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 956 800	4 043 700	86 900 2,2 %	9 800 0,2 %
Taux de chômage (%)	6,3	6,6	0,3	0,3
Taux d'activité (%)	68,2	68,5	0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	26,7	27,9	1,2	0,3
Salaire horaire moyen	35,80 \$	36,67 \$	2,4 %	-0,2 %
Salaire horaire moyen réel	35,80 \$	35,52 \$	-0,8 %	-0,2 %



Colombie-Britannique

Statistique	Juin 2025	Juin 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 960 600	2 936 900	-23 700 -0,8 %	7 800 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,5	0,8	-0,3
Taux d'activité (%)	64,9	64,9	0,0	0,0
Taux de syndicalisation (%)	31,5	31,7	0,2	0,2
Salaire horaire moyen	37,62 \$	38,63 \$	2,7 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel	37,62 \$	37,42 \$	-0,5 %	-0,1 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Juin 2025	Juin 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	25,19 \$	25,96 \$	3,1 %	-0,2 %
Foresterie	33,16 \$	35,03 \$	5,6 %	2,3 %
Mines, pétrole et gaz	53,53 \$	56,03 \$	4,7 %	1,4 %
Services publics	55,67 \$	56,36 \$	1,2 %	-2,0 %
Construction	37,77 \$	38,35 \$	1,5 %	-1,7 %
Fabrication de biens durables	36,09 \$	38,24 \$	6,0 %	2,6 %
Fabrication de biens non durables	32,82 \$	33,85 \$	3,1 %	-0,1 %
Commerce de gros	37,53 \$	39,18 \$	4,4 %	1,1 %
Commerce de détail	24,40 \$	25,72 \$	5,4 %	2,1 %
Transport et entreposage	33,89 \$	34,20 \$	0,9 %	-2,3 %
Finances et assurances	45,29 \$	48,19 \$	6,4 %	3,0 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	34,20 \$	38,44 \$	12,4 %	8,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	48,06 \$	50,59 \$	5,3 %	1,9 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	28,05 \$	27,97 \$	-0,3 %	-3,5 %
Services éducatifs	41,95 \$	42,58 \$	1,5 %	-1,7 %
Soins de santé et assistance sociale	34,80 \$	35,50 \$	2,0 %	-1,2 %
Information, culture et loisirs	33,89 \$	33,44 \$	-1,3 %	-4,6 %
Hébergement et services de restauration	20,83 \$	21,54 \$	3,4 %	0,2 %
Autres services	31,15 \$	32,21 \$	3,4 %	0,2 %
Administration publique	45,75 \$	47,00 \$	2,7 %	-0,5 %

Les hausses salariales dans un certain nombre de secteurs clés ont été timides en juin, les salaires réels (corrigés en fonction de l'inflation) ayant diminué à mesure que l'inflation grimpait. La croissance des salaires réels d'une année à l'autre a été négative dans une grande partie du secteur public, notamment dans les services éducatifs (-1,7 %), les soins de santé et l'aide sociale (-1,2 %), et l'administration publique (-0,5 %).

La croissance de l'emploi en juin s'est surtout fait remarquer dans le secteur des services (+62 000), le commerce de détail et de gros arrivant en tête (+16 400). Toutefois, le secteur de la production de biens a perdu près de 44 000 emplois, dont 17 000 dans le seul secteur manufacturier, alors que les tarifs douaniers continuaient de peser sur l'économie.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de mai à juin 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-43 700	
Agriculture	-7 600	
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz		1 000
Services publics	-7 300	
Construction	-12 900	
Fabrication	-16 800	
SECTEUR DES SERVICES		61 800
Commerce de gros et de détail		16 400
Transport et entreposage		7 300
Finance, assurances, services immobiliers et de location		3 900
Services professionnels, scientifiques et techniques		5 900
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens		3 000
Services d'enseignement	-6 700	
Soins de santé et assistance sociale	-100	
Information, culture et loisirs		9 300
Services d'hébergement et de restauration		14 700
Autres services (sauf les administrations publiques)		4 400
Administrations publiques		4 000



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org